

tenue sous la présidence de Monsieur Taormina, assisté(e)
de Madame Soler et Madame Sandjo, Conseillères
En présence de Monsieur Beyls, Rapporteur public
Madame Katarynezuk, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2401757 RAPPORTEUR: Monsieur Gilles Taormina

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du préfet des Alpes-Maritimes en date du 14 mars 2024 portant fermeture administrative du collège d'enseignement privé musulman "Avicenne", sis 4 Chemin du Château Saint-Pierre à Nice, à compter du 6 juillet 2024.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION AVICENNE	Maître GUEZ GUEZ Sefen
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NICE	RECTEUR

Arrêté le 13/05/2024
La présidente du Tribunal